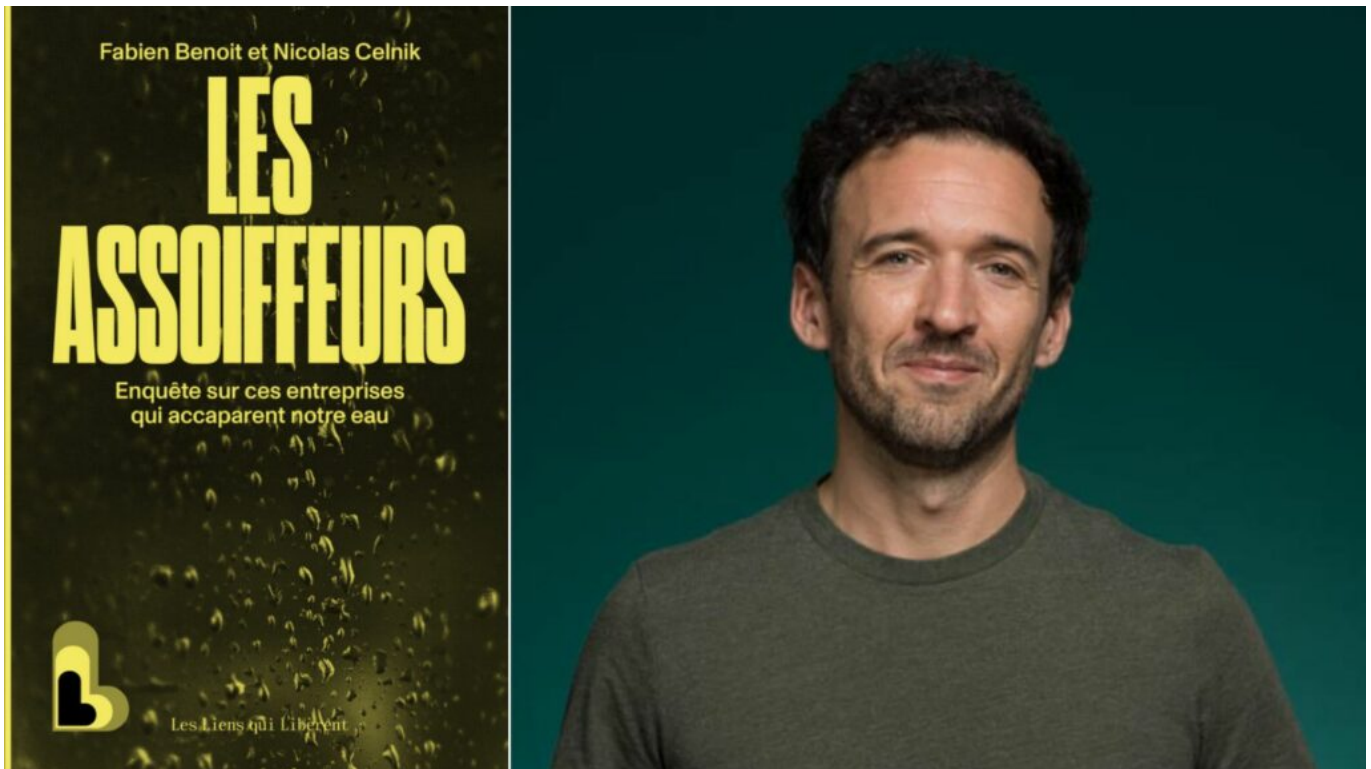


Écrit par le 16 juin 2026

Rencontre avec Fabien Benoit pour son livre 'Les assoiffeurs' au café-librairie Youpi



Fabien Benoit, journaliste passé par le lycée Mistral d'Avignon et la rédaction de *La Provence*, présentera son enquête sur les entreprises qui accaparent l'eau avec la complicité des gouvernements.

Le 25 mars 2023, à Sainte-Soline, un déluge de grenades s'abat sur les manifestants. Plusieurs personnes restent à terre. Deux tombent dans le coma. Marqués par cet épisode, Fabien Benoit et Nicolas Celnik se lancent dans une vaste investigation et découvrent que les mégabassines ne sont que l'arbre qui cache la forêt. Ils livrent ici les résultats de leur enquête, menée sur plus de deux ans, sur ces entreprises qui ont fait main basse sur l'eau, ces « assoiffeurs » qui ont privatisé ce bien commun et prévoient désormais de tirer profit de la pénurie qui s'annonce, avec le soutien de l'État. En partenariat avec XR Vaucluse.

Les Assoiffeurs, enquête sur ces entreprises qui accaparent notre eau

Cet ouvrage entend mettre à jour les stratégies et plans pensés par ces entreprises pour accroître encore leur emprise en faisant appel au solutionnisme technologique, qui nous enserme collectivement et nous

Écrit par le 16 juin 2026

empêche d'enclencher une véritable discussion politique et démocratique sur le partage de l'eau. Du lobbying en faveur des mégabassines aux efforts des grands acteurs du numérique pour masquer leur consommation d'eau, en passant par les manœuvres des producteurs de PFAS pour vendre des solutions dépolluantes à des prix exorbitants, ce livre-enquête révèle l'ampleur du dévoiement de la « démocratie de l'eau à la française », court-circuitée par des collusions politiques et jeux de pouvoir.

Jeudi 11 juin. De 19h30 à 21h. Entrée libre sans inscription. Café-librairie Youpi ! 26 avenue Saint-Ruf. Avignon.

Comment les entreprises enquêtent-elles sur le harcèlement au travail ?



Écrit par le 16 juin 2026

Et si le problème n'était plus seulement la hausse des signalements de harcèlement, mais la difficulté des organisations à les traiter avec méthode, traçabilité et robustesse ? Les entreprises sont-elles réellement outillées pour conduire des enquêtes éthiques internes sensibles, documenter les décisions et produire des rapports capables de résister à une contestation ? Pour le comprendre, [Reversens](#), cabinet de psychologues fondé par Anne-Sophie Chéron et dédié aux enquêtes éthiques, a interrogé 2 011 professionnels amenés à recevoir, traiter, superviser, conseiller ou auditer des signalements internes liés au harcèlement moral ou sexuel, aux violences internes, aux agissements sexistes ou aux situations assimilées, au travail : DRH, RRH, juristes sociaux, référents harcèlement, compliance officers, enquêteurs internes en entreprise, cabinets externes RH/RPS/avocats, psychologues du travail en interne, , déontologues, ainsi qu'élus et membres du CSE ou de la CSSCT. Leur constat est clair : les signalements progressent, les dossiers deviennent plus complexes, mais les méthodes, les outils et la formation des enquêteurs ne suivent pas toujours.

« Les entreprises ne sont plus seulement confrontées à une hausse des signalements : elles sont confrontées à une crise de méthode face à la complexité croissante des dossiers et à leur judiciarisation, explique [Anne-Sophie Chéron](#), ingénieure, psychologue clinicienne et fondatrice du cabinet Reversens. Les professionnels veulent mieux traiter ces dossiers, mais ils manquent encore trop souvent de méthode, de temps, d'outils, de traçabilité et de cadres partagés entre enquêteurs. L'enjeu est de rendre plus robustes les méthodes d'enquête et de les outiller. Sur ce dernier point, il ne s'agit pas de remplacer l'humain dans l'enquête, mais de lui donner les moyens de travailler avec plus de puissance, de rigueur et de sécurité. »

Plus de 9 professionnels sur 10 impliqués dans des signalements de harcèlement dans les 24 derniers mois

92% des professionnels interrogés (dont 80% d'enquêteurs internes entreprise) déclarent avoir été impliqués directement dans le traitement, le pilotage ou l'analyse de signalements liés au harcèlement ou à des violences internes au travail au cours des 24 derniers mois.

Les fonctions RH arrivent évidemment en tête (24%), devant les référents harcèlement, éthique ou compliance (17%) et les représentants du personnel / CSE-CSSCT (12%).

Ecrit par le 16 juin 2026

Au cours des 24 derniers mois, avez-vous été impliqué(e) dans le traitement, le pilotage ou l'analyse de signalements liés au harcèlement ou à des violences internes au travail ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, en tant que responsable RH / DRH / RRH	24 %
Oui, en tant que juriste droit social / relations sociales	9 %
Oui, en tant que référent harcèlement, éthique, compliance, alerte interne	17 %
Oui, en tant que membre du CSE / CSSCT ou représentant du personnel	13 %
Oui, en tant qu'enquêteur interne ou auditeur interne	7 %
Oui, en tant que consultant externe RH / RPS / QVCT	6 %
Oui, en tant qu'avocat ou conseil juridique externe	6 %
Oui, en tant que psychologue du travail, médecin du travail, préventeur ou IPRP en interne entreprise	5 %
Oui, ponctuellement, en tant que dirigeant ou manager	5 %
Non, je reçois parfois des alertes mais je ne participe pas aux enquêtes	4 %
Non, je ne suis pas concerné par ce sujet	1 %
Autre : préciser	1 %
Je préfère ne pas répondre	2 %

©Reversens

46 % des professionnels interrogés ont traité entre 3 et 10 signalements ces 2 dernières années

L'enquête montre que 86% des professionnels interrogés déclarent avoir traité, supervisé ou audité au moins un signalement au cours des 24 derniers mois. 46% des répondant déclarent en avoir traités entre 3 et 10 et 22% plus de 10 (entre 11 et 50, soit de 1 tous les 2 mois à 2 par mois environ) ces 24 derniers mois.

Ecrit par le 16 juin 2026

Combien de signalements ou situations suspectées de relever de harcèlement, violences internes, agissements sexistes ou comportements délétères avez-vous traités, supervisés ou audités au cours des 24 derniers mois ?	
Réponses	Pourcentages
Aucun	4 %
1 à 2 dossiers	18 %
3 à 5 dossiers	24 %
6 à 10 dossiers	22 %
11 à 20 dossiers	12 %
21 à 50 dossiers	8 %
Plus de 50 dossiers	2 %
Je ne sais pas / je n'ai pas de suivi chiffré	7 %
Je préfère ne pas répondre	3 %

©Reversens

Des signalements en forte augmentation depuis 4 ans

Entre 2022 et 2025, il existe une hausse flagrante des signalements, observée par 81% des professionnels interrogés.

Cette progression est le plus souvent comprise entre 20% et 50% (pour 31% des interviewés), ce qui suggère à la fois une augmentation des situations remontées ainsi qu'une meilleure formalisation via des dispositifs d'alerte.

Comment le nombre annuel de signalements a-t-il évolué entre 2022 et 2025 ?	
Réponses	Pourcentages
Aucune évolution	13 %
Diminution de moins de 20 %	4 %
Diminution comprise entre 20 % et 50 %	1 %
Diminution comprise entre 50 % et 100 %	1 %
Augmentation de moins de 20 %	24 %
Augmentation comprise entre 20 % et 50 %	31 %
Augmentation comprise entre 50 % et 100 %	17 %
Augmentation comprise entre 100 % et 200 %	8 %
Augmentation de plus de 200 %	1 %

©Reversens

Un harcèlement moral prédominant

Les dossiers traités sont surtout dominés par le harcèlement moral, qui représente plus d'un quart

Ecrit par le 16 juin 2026

des signalements pour 68% des professionnels, et par les conflits managériaux ou interpersonnels initialement qualifiés de harcèlement, cités au-dessus de ce seuil par 50%.

Le harcèlement sexuel, le cyberharcèlement, les agissements sexistes et les propos discriminatoires restent le plus souvent moins représentés, avec respectivement 77%, 78%, 69% et 73% des répondants les situant entre 0% et 25% de leurs dossiers.

Dans les dossiers que vous avez traités, quelle est la répartition approximative des types de signalements ?							
Réponses	Pourcentages						
	0 %	1 à 10 %	11 à 25 %	26 à 50 %	51 à 75 %	Plus de 75 %	NSP / non mesuré
Harcèlement moral	2 %	7 %	18 %	38 %	24 %	6 %	5 %
Harcèlement sexuel	14 %	35 %	28 %	10 %	2 %	1 %	10 %
Agissements sexistes	9 %	29 %	31 %	17 %	4 %	1 %	9 %
Agissements / propos discriminatoires ou stigmatisants	11 %	33 %	29 %	13 %	3 %	1 %	10 %
Violence verbale, intimidation, menace ou humiliation publique	5 %	19 %	30 %	27 %	9 %	2 %	8 %
Cyberharcèlement ou comportements problématiques via messageries internes, SMS, WhatsApp, Teams, Slack, réseaux sociaux	25 %	35 %	18 %	6 %	1 %	0 %	15 %
Conflit managérial ou conflit interpersonnel initialement qualifié de harcèlement	4 %	14 %	25 %	33 %	14 %	3 %	7 %
Signalement insuffisamment documenté	6 %	22 %	30 %	22 %	8 %	2 %	10 %
Autre situation	34 %	32 %	13 %	4 %	1 %	0 %	16 %

©Reversens

Quelles catégories de signalements ont le plus augmenté ?

Pour 58% des personnes interrogées, la catégorie qui augmente le plus dans les signalements est celle des conflits managériaux ou interpersonnels initialement qualifiés de harcèlement. En effet, les violences internes recouvrent un spectre large, allant de relations conflictuelles dégradées à des situations de harcèlement caractérisées, mais tous les conflits ne relèvent pas juridiquement du harcèlement.

Ecrit par le 16 juin 2026

Le harcèlement moral et les violences verbales, intimidations, menaces ou humiliations publiques sont également considérés comme ayant nettement augmentés dans les signalements (pour 54% et 47% des personnes interrogées). Ces catégories sont souvent les plus visibles dans les organisations, car elles recourent des situations de management dégradé, de tensions collectives, de surcharge, de conflits non réglés ou de climat social détérioré.

Les agissements sexistes progressent plus fortement que le harcèlement sexuel (36% des personnes interrogées les jugeant comme ayant augmenté dans les signalements contre 24% pour le harcèlement sexuel). Les signalements discriminatoires ou stigmatisants sont également considérés comme ayant augmenté pour 33% des personnes interrogées. Le cyberharcèlement (31%) progresse, mais reste derrière les catégories plus classiques.

L'augmentation élevée de signalements insuffisamment documentés (41% les estiment en augmentation) est symptomatique à la fois du recours au signalement mais aussi de la forte disparité des pratiques de recueil de la plainte qui ne permet pas toujours de transformer une remontée en signalement recevable et analysable. Enfin, il est intéressant de noter que seuls 11% des répondants jugent la situation stable, signe d'une progression nette des signalements quels que soient leur contenu.

Selon vous, quelles catégories de signalements ont le plus augmenté au cours des deux dernières années ? (Plusieurs choix possibles)	
Réponses	Pourcentages
Conflits managériaux ou interpersonnels initialement qualifiés de harcèlement	58 %
Harcèlement moral	54 %
Violence verbale, intimidation, menace ou humiliation publique	47 %
Signalements insuffisamment documentés	41 %
Agissements sexistes	36 %
Agissements, propos discriminatoires ou stigmatisants	

©Reversens

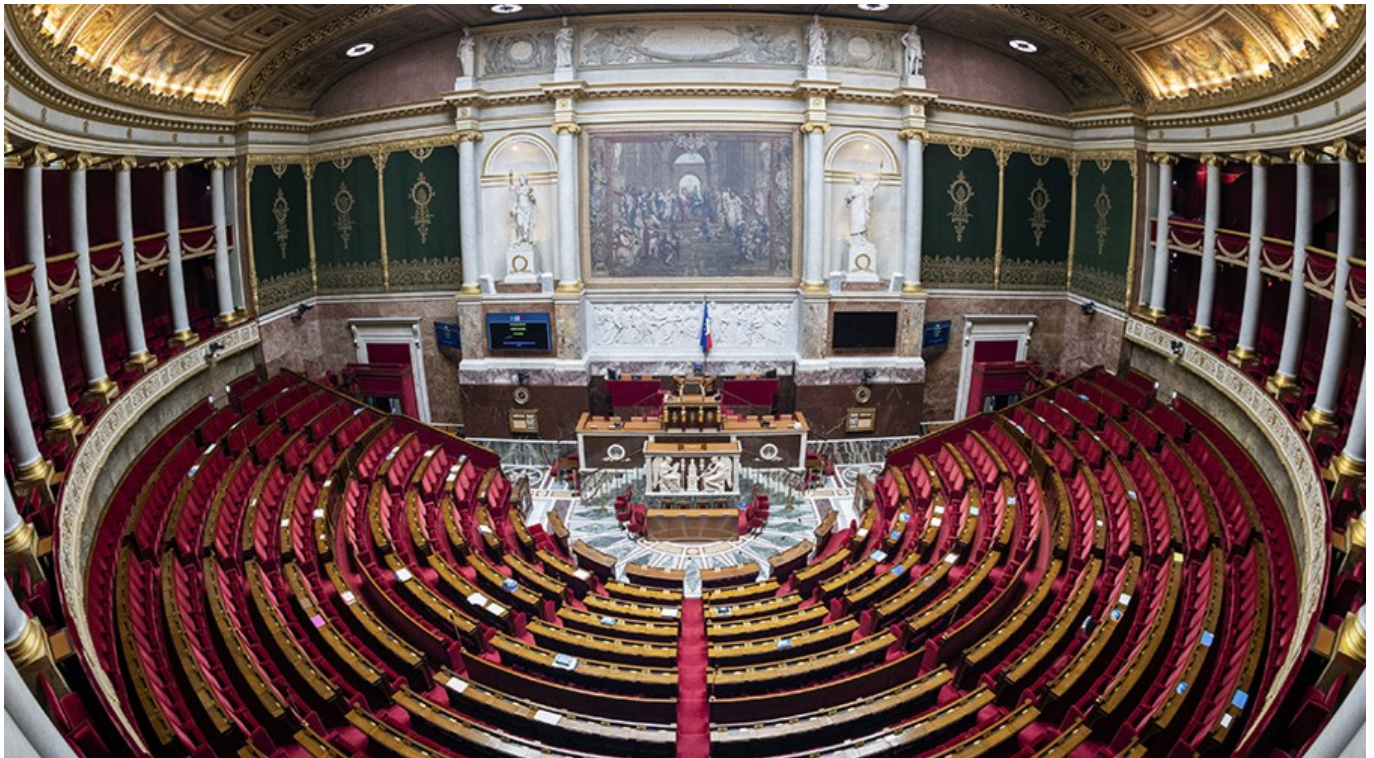
Anne-Sophie Chéron, Reversens

Écrit par le 16 juin 2026



L'assistant du député vauclusien Raphaël Arnault interdit d'accès à Assemblée nationale

Ecrit par le 16 juin 2026



Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, vient de prendre la décision d'interdire l'accès au parlement à Jacques-Elie Favrot. Ce dernier est l'un des quatre collaborateurs parlementaires de [Raphaël Arnault](#), député LFI de la 1^{re} circonscription de Vaucluse.

La mesure prise par la présidente de l'Assemblée fait suite à l'agression mortelle, vendredi dernier, du jeune militant nationaliste Quentin Deranque en marge d'une manifestation du collectif identitaire Némésis contre la tenue d'une conférence de l'eurodéputée LFI, Rima Hassan, à Sciences Po Lyon.

Trouble à l'ordre public ?

Yaël Braun-Pivet justifie sa décision dans un communiqué : « Le nom de Monsieur Jacques-Elie Favrot (...) est aujourd'hui cité par plusieurs témoins. Sa présence dans l'enceinte de l'Assemblée nationale pourrait entraîner un trouble à l'ordre public ».

Elle a donc décidé « de suspendre, à titre conservatoire et sans préjudice des suites de l'enquête judiciaire, les droits d'accès de ce dernier. Toute autre mesure susceptible d'être prise ne peut l'être que par son député-employeur. »

Pour sa part, Me Bertrand Sayn, l'avocat de l'assistant parlementaire, assure à nos confrères du [Progrès](#) que son client « nie formellement être responsable de ce drame ». Dans un communiqué, Jacques-Elie Favrot explique également se retirer « de ses fonctions d'assistant parlementaire le temps de l'enquête » car il est « menacé de mort par l'extrême droite dans tout le pays et en Europe, il ne peut donc assurer ses fonctions correctement ».

Ecrit par le 16 juin 2026

« J'adresse mes condoléances à la famille de ce jeune homme et je souhaite que toute la lumière soit faite sur ce drame », a publié sur son compte X, Raphaël Arnault qui a aussi fait part de son « horreur » et de son « dégoût » suite au décès de Quentin Deranque.

Militant actif de [la Jeune garde](#) antifasciste, c'est là, au sein de ce groupuscule d'extrême gauche lyonnais, que Jacques-Elie Favrot a rencontré Raphaël Arnault, co-fondateur de ce mouvement créé en 2018. Bien que [dissoute en juin dernier](#), ce sont les membres de la Jeune garde qui sont accusés d'être les instigateurs de ce lynchage.

Enquête pour homicide volontaire

A cette heure, si aucun individu n'a été interpellé, le procureur de Lyon, Thierry Dran, a expliqué cet après-midi en conférence de presse qu'au moins six individus ont frappé Quentin Deplanque. L'enquête est désormais ouverte pour 'homicide volontaire' : un crime qui peut être puni jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle.

Canicule : 1 Français sur 4 prêt à déménager si la situation empire

Ecrit par le 16 juin 2026



et si la chaleur nous faisait déménager ? [leboncoin immo](#) interroge les Français sur l'impact des épisodes de canicule sur leurs choix de vie, ils sont d'ailleurs 8 sur 10 à ressentir un inconfort important lié à ces chaleurs dans leur lieu de résidence.

Alors que les vagues de chaleur s'intensifient chaque été et que l'inconfort thermique devient un enjeu de santé publique, leboncoin a voulu comprendre si cette nouvelle réalité climatique modifiait déjà les aspirations résidentielles des Français.

Un inconfort largement ressenti... surtout chez les jeunes et dans le Sud

81% des Français déclarent ressentir parfois ou souvent un inconfort important lié aux fortes chaleurs dans leur logement. Les femmes semblent plus sensibles à la chaleur. Plus ils sont jeunes, plus les répondants se plaignent plus souvent de la chaleur : de 51% pour les 18-24 ans à 26% pour les plus de 65 ans.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des régions où les répondants ressentent le plus souvent cet inconfort avec ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce sont logiquement les Bretons (11%) et les Normands (16%) qui sont les moins nombreux à ressentir souvent cet inconfort.

Écrit par le 16 juin 2026



Inconfort thermique généralisé

81% des Français ressentent un inconfort important chez eux pendant les fortes chaleurs

39% des femmes sont touchées vs. 31% des hommes

18-24 ans sont les plus touchés

Les régions les plus concernées :
Auvergne-Rhône-Alpes & PACA, Occitanie
et Île-de-France



©leboncoin immo

Vers un exode climatique intérieur ?

Alors que 9% des Français envisagent déjà sérieusement de déménager en raison de la répétition des canicules, ils sont 26% à indiquer qu'ils pourraient l'envisager à l'avenir si la situation s'aggrave - ce que prévoient les experts climatiques.

En cohérence avec les enseignements précédents, ce sont les plus jeunes (18% des 18-24 ans) et les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes (20%) et PACA (13%) qui sont les plus nombreux à envisager sérieusement un déménagement vers des zones plus fraîches.

Écrit par le 16 juin 2026



Où fuir la chaleur ?

Les destinations privilégiées par les candidats au départ :

42 % Littoral tempéré

27 % Montagne / altitude

18 % Régions du Nord

©leboncoin immo

Les motivations de départ... et les freins

Toutefois, la majorité des français (58%) n'envisage pas de déménager malgré la fréquence des épisodes de canicule. Ce chiffre descend à 37% pour ceux ayant déclaré souvent ressentir l'inconfort lié à la chaleur.

Écrit par le 16 juin 2026



Pourquoi on reste malgré tout ? Principaux freins au déménagement :

Rester près de sa famille, son entourage



Garder son emploi :



Attachement à sa région :



Coût du logement ailleurs :



©leboncoin immo

Résidence secondaire : une alternative pour s'adapter au climat

À défaut d'un déménagement définitif, 8% des Français envisagent l'achat ou la location d'une résidence secondaire dans une région plus fraîche. 25% l'envisageraient si les canicules devenaient plus fréquentes et ces proportions montent à 11% et 28% chez les personnes fortement gênées par la chaleur.

Enquête réalisée par leboncoin immo

Ecrit par le 16 juin 2026

Vaucluse, près de 30 000 emplois à pourvoir



Près de 30 000 emplois seraient proposés par les entreprises de Vaucluse à ses habitants actifs selon l'enquête en besoin de main d'œuvre -BMO- menée par [France Travail](#) au 31 décembre 2024. Plus précisément 29 350 emplois à venir dans le secteur des services -à hauteur de 54%-, l'agriculture et les industries alimentaires à 27% et le commerce à hauteur de 11%. Egalement, un projet d'embauche sur deux est lié à une activité saisonnière, soit 14 780 propositions.

«Pour la 2^e année consécutive, France Travail Vaucluse constate une diminution des intentions d'embauche des employeurs, relève Aude Fredenucci, directrice de France Travail Vaucluse. Les projets de recrutement reculent de 14% sur un an. Au total, 29 350 emplois potentiels ont été recensés, ce qui représente une baisse de 4 700 projets de recrutement par rapport à l'année précédente. Cette tendance départementale reflète celle observée à l'échelle régionale. Enfin, près de 2 intentions de recrutement sur 3 -64%- émanent d'entreprises accueillant moins de 20 salariés et près de 12 450 propositions

Ecrit par le 16 juin 2026

d'emplois -sur les presque 30 000- sont jugées difficiles.»

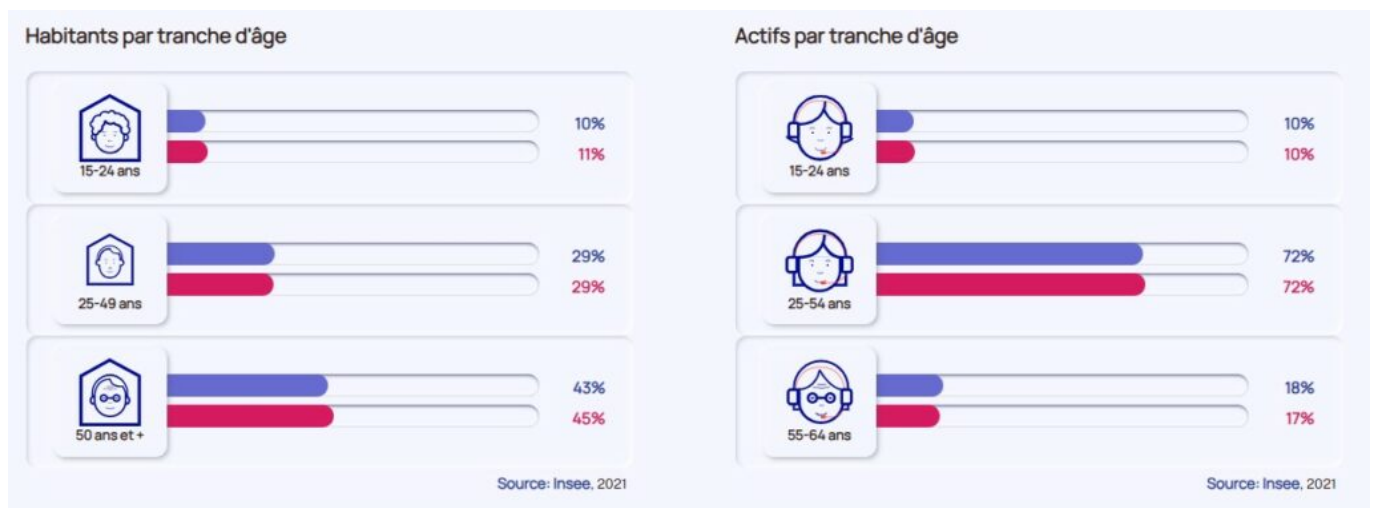


Les métiers les plus recherchés

Les métiers les plus recherchés, en emplois saisonniers, sont serveurs de cafés, restaurants, aides de cuisine, employés polyvalents de la restauration, agents d'entretiens de locaux, employés de l'hôtellerie et cuisiniers.

L'agriculture et l'industrie alimentaire

L'agriculture et l'industrie alimentaire se placent en 2^e recruteur avec 27% des intentions d'embauche, soit 7 870 projets de recrutement. Les profils les plus recherchés sont viticulteurs, arboriculteurs, agriculteurs, maraîchers, horticulteurs et ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires.



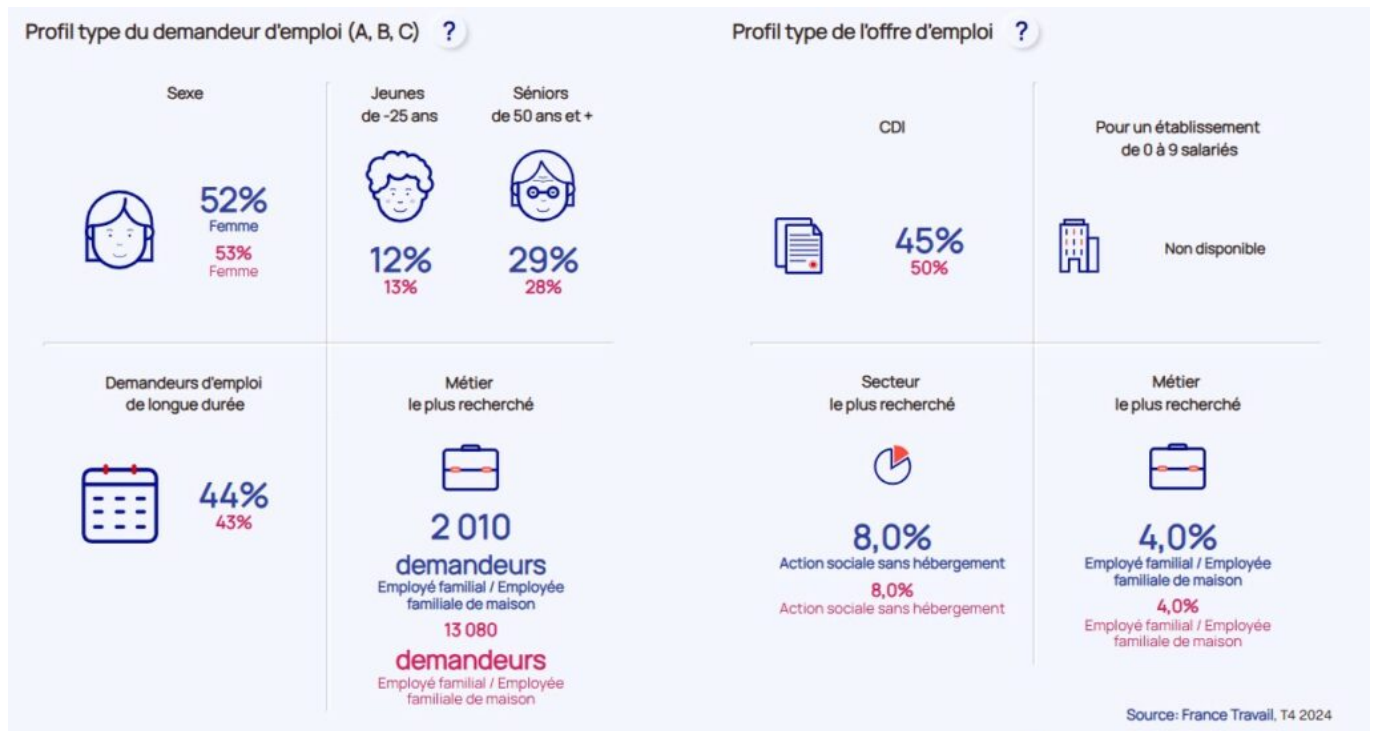
Le commerce

Le commerce est le 3^e recruteur potentiel avec 3 210 projets de recrutement. Les profils les plus recherchés sont ceux des employés de libre-service, des manutentionnaires, déménageurs peu qualifiés, des caissiers, des magasiniers, préparateurs de commandes peu qualifiés et des ouvriers mécaniciens de véhicules.

Écrit par le 16 juin 2026

La construction

La construction appellerait 1 400 projets de recrutement dont 65% sont jugés difficiles à trouver comme les maçons qualifiés, les ouvriers (qualifiés ou non) de l'extraction, des travaux publics, les ouvriers en électricité du bâtiment et les conducteurs de travaux, ainsi que des chefs de chantier non-cadres.



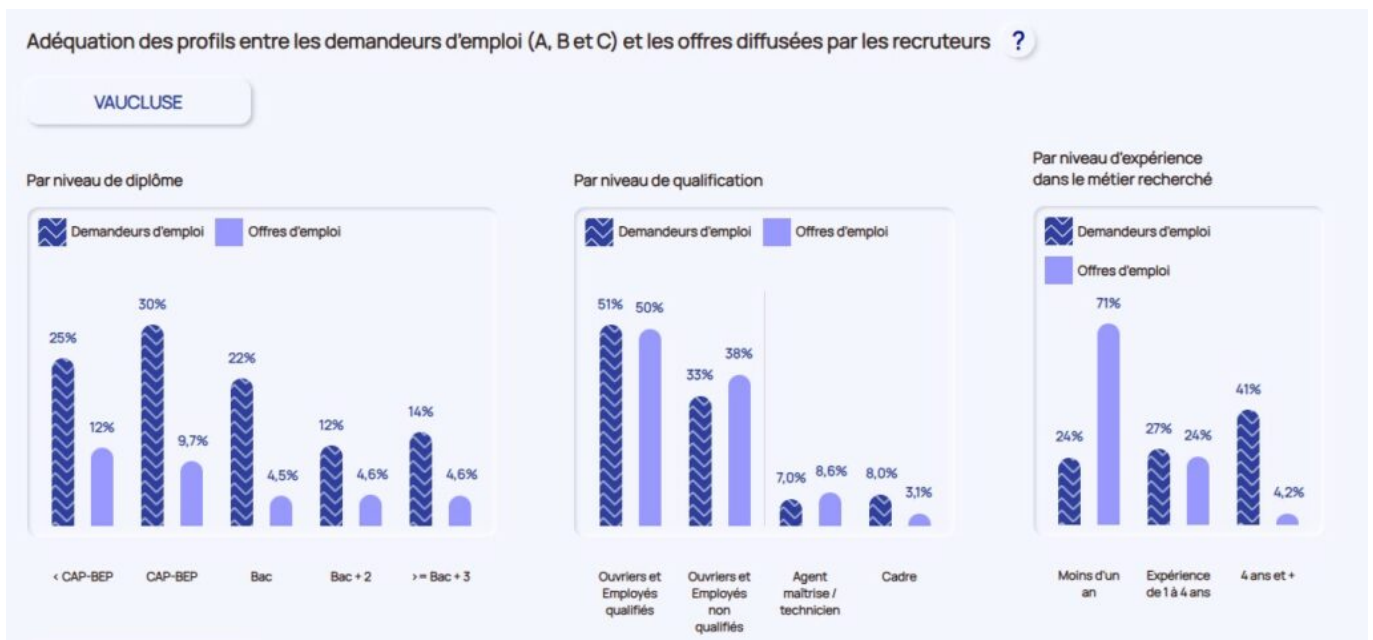
Les métiers en tension et les plus difficiles à recruter

Les 10 métiers les plus recherchés sont aussi les plus difficiles à recruter comme les viticulteurs et arboriculteurs, les agriculteurs, les maraîchers et horticulteurs, les serveurs de cafés restaurants, les aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration et de l'hôtellerie, les agents d'entretien de locaux, les employés de l'hôtellerie, les cuisiniers, les employés de libre-service, les aides-soignants, les aides et auxiliaires de vie, et les artistes de musique, danse et spectacles.

Les freins

Les employeurs évoquent la pénurie de candidats, le manque d'expérience, de diplôme ou de motivation, des problèmes de mobilité dans un département très rural, ainsi que des problèmes pour se loger. Les candidats répliquent par de faibles rémunérations, des conditions de travail difficiles, des avantages sociaux réduits au minimum, le manque de sens du travail.

Écrit par le 16 juin 2026



En savoir plus

France travail Vaucluse gère environ 100 000 offres d'emplois par an dont 44 000 en contrat à durée indéterminée et 2 000 personnes formées. Près de 500 personnels constituent sa force de travail. L'agence la plus importante est celle de Joly-Jean avec 110 salariés. Au 31 décembre 2024 le Vaucluse accueillait 60 500 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues pour un taux de chômage de 9,7%, le plus élevé de la région Sud Paca qui est de 7,9%. En ajoutant les allocataires du RSA (Revenu de solidarité active), le plus souvent déjà inscrits avant le 1^{er} janvier 2025 -Depuis cette date les allocataires doivent effectuer 15h d'activités hebdomadaires visant à la reprise d'emploi-le nombre de personnes en recherche d'emploi serait de 65 000. Aude Fredenucci, la directrice de France Travail Vaucluse prévoit «une petite remontée du chômage en 2025 et une baisse en 2026 due aux départs à la retraite.»

Comprendre les catégories de personnes en recherche d'emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ; Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ; Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ; Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ; Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Les chiffres

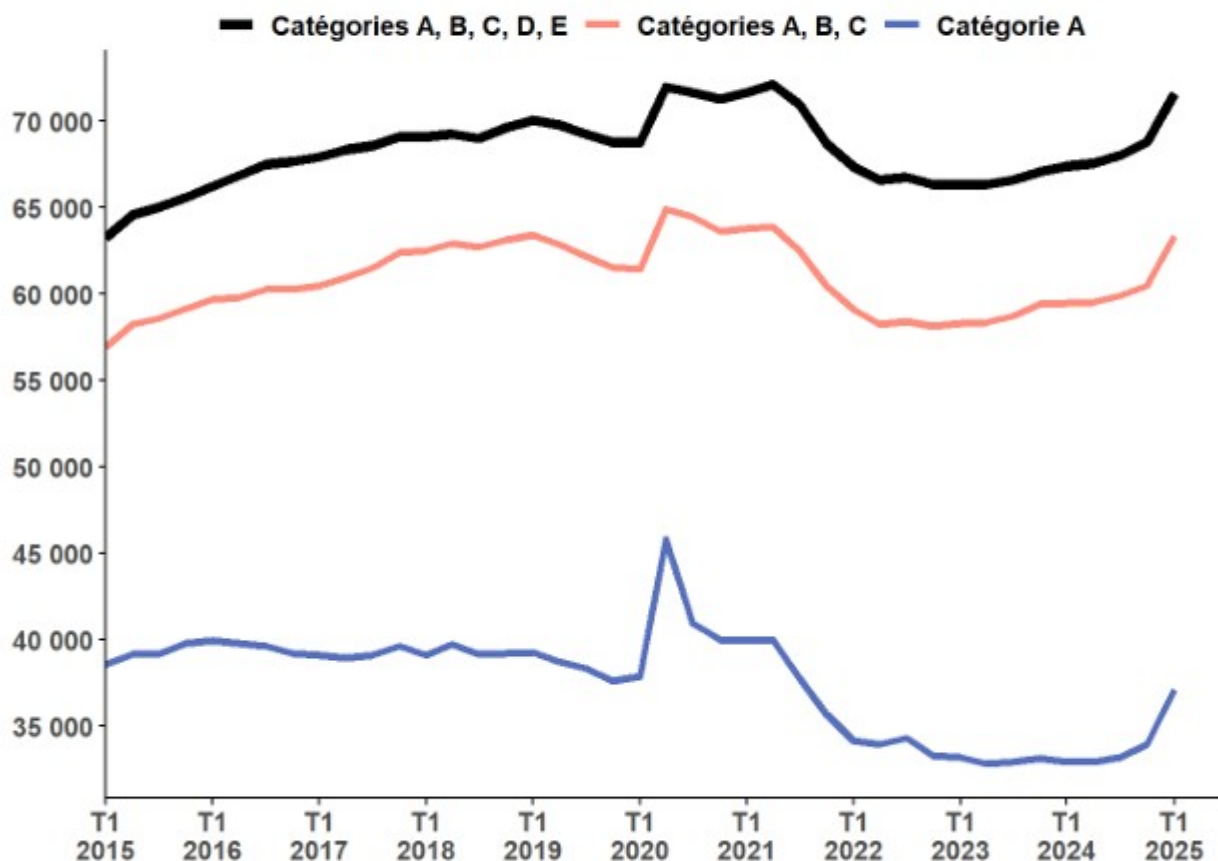
En moyenne au [1^{er} trimestre 2025](#), le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 63 350. Parmi eux, 37 130 sont sans emploi (catégorie A) et 26 220 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Ecrit par le 16 juin 2026

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Vaucluse

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Copyright France Travail

Une enquête menée depuis 23 ans

L'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) mesure les intentions de recrutement pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de poste ou de remplacements. Elle est réalisée avec le concours du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie ([Crédoc](#), Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) depuis 2002. L'enquête BMO 2025 a été réalisée via 4 420 questionnaires exploitables pour le département de Vaucluse soit un taux de retour global de près de 24,4%.

Ecrit par le 16 juin 2026

Méthodologie

L'édition 2025 a été réalisée entre octobre et décembre 2024. 18 140 établissements ont été contactés pour le département de Vaucluse. Le champ de l'enquête comprend les établissements : relevant de l'Assurance chômage, de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, du secteur agricole, du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères...) ni certains établissements publics (Banque de France...). L'enquête BMO 2025 est réalisée via 4 420 questionnaires exploitables pour le département de Vaucluse soit un taux de retour global de près de 24,4%.



La région PACA confirme toute son attractivité

Ecrit par le 16 juin 2026



L'institut [Enterritoires](#) vient de publier les résultats d'une enquête sur l'image des régions. Cette étude montre qu'une large majorité de français a une bonne opinion des régions où ils y vivent. Mais 90 % des salariés sont prêt à migrer dans une autre région si une opportunité se présentait. Au palmarès des régions les plus attractives PACA arrive en première position devant la Bretagne, l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine.

Depuis la loi NOTRe de 2015, qui a acté un nouveau découpage des régions, aucune étude n'avait été publiée sur la perception de l'image des nouvelles régions françaises. Réalisée auprès d'un panel représentatif de français, cette enquête réalisée par l'Institut Enterritoires avec ODOXA et Deloitte, scrute l'image des régions à partir de plusieurs critères : la qualité de vie, l'environnement, la situation géographique, le logement, les transports, le dynamisme économique, l'emploi... Au-delà de l'image, qui n'est en fait qu'une perception, il s'agit surtout de mesurer l'attractivité des régions et leurs capacités à attirer des habitants ou des entreprises.

90% des salariés seraient prêts à quitter leur région si une opportunité professionnelle se présentait

Ecrit par le 16 juin 2026

Cette étude montre d'abord que dans la majorité des cas, les français sont heureux de vivre dans leur région. Sur ce critère la région PACA arrive en tête avec 48 % des sondés qui se déclarent « tout à fait heureux d'y vivre ». Viens ensuite la Bretagne avec 47 % et la Nouvelle Aquitaine avec 41 %. Mais cependant 90% des salariés seraient prêts à quitter leur région si une opportunité professionnelle se présentait avec de meilleures conditions ou à conditions équivalentes par rapport à celles dont ils disposent actuellement (poste, salaire, avantages...). Sans grande surprise l'étude montre que les plus jeunes générations sont plus prompts à changer de région.

On peut avoir une bonne opinion d'une région sans forcément avoir envie de s'y installer

S'agissant de l'opinion que les français peuvent avoir des autres régions que celle où ils habitent, PACA occupe également la première place. Mais pour autant on peut avoir une bonne opinion d'une région sans forcément avoir envie de s'y installer. C'est toute la différence entre l'image et l'attractivité. Ainsi, PACA confirme toute son attractivité en arrivant en première place dans les intentions de vivre ailleurs si une opportunité professionnelle se présentait. En seconde position on trouve la Bretagne et ensuite l'Occitanie. Cette étude confirme les mouvements migratoires nationaux déjà constatés depuis plusieurs années vers les régions de bord de mer.

La qualité de vie et la situation géographique sont privilégiées

Cette étude révèle également que les français disent vouloir privilégier les zones rurales et les petites villes pour leurs lieux de résidence. Pour 78 % des français la qualité de vie est le critère qui arrive très largement en tête dans le choix de son lieu de vie. Viens ensuite pour 59 % la situation géographique. Quant aux aspects économiques ils n'arrivent qu'en fin de classement dans les motivations.

Mais rappelons-le cette enquête porte sur la perception et les intentions éventuelles, elle ne correspond pas forcément à la réalité des territoires, ou à celle des comportements des français. « Ce n'est pas la réalité des territoires » confirme Julien Gonzales, directeur des études de l'Institut Enterritoires. Néanmoins cela reste un indicateur important à un moment où les régions ont à faire face à des défis économiques majeurs et on sait tout le poids que la démographie peut y jouer.

Détail de l'étude : www.newtonoffices.com/fr/blog/observatoire-regions/

Le Sud est-il une région d'entrepreneurs ?

Écrit par le 16 juin 2026



Axtom, le collectif d'entrepreneurs associés qui accompagne les entreprises et les collectivités dans leur développement immobilier et économique, et l'institut IFOP, ont interrogé un panel de 2 700 Français sur le sujet de l'entrepreneuriat en Région Sud.

En 2024, 106 186 entreprises ont été créées dans la Région Sud (source BPI France). Une dynamique entrepreneuriale portée par les micro-entrepreneurs qui ont représenté 66% desancements d'activité cette année-là, soit 69 914 micro-entreprises.

Si créer son propre emploi est dans la région la principale motivation qui préside à la volonté d'entreprendre (96%), près des 2/3 des habitants (64%) se déclareraient prêts à tenter l'aventure si toutes les conditions de succès étaient réunies. Un peu moins nombreux que la moyenne nationale à percevoir la France comme un pays d'entrepreneurs (50% contre 53%), quel regard portent-ils sur le niveau de vie des entrepreneurs et quelle rémunération leur semblerait suffisamment attractive pour se lancer ?

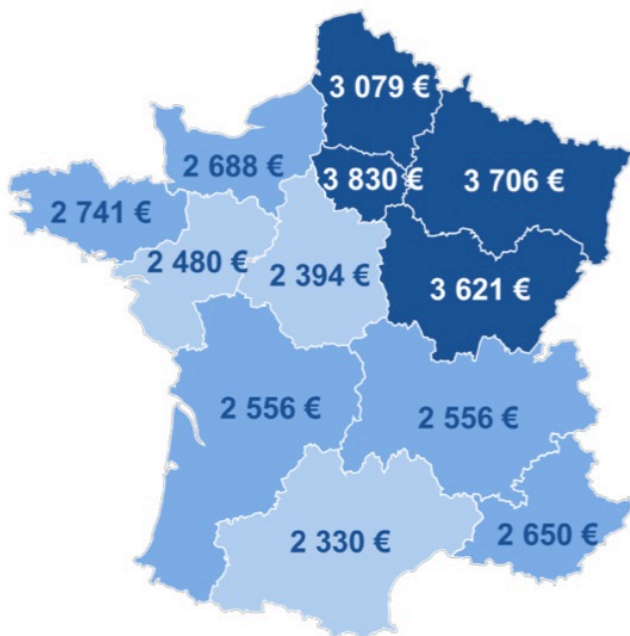
Ecrit par le 16 juin 2026

Alors que l'émission « Qui veut être mon associé ? » remporte un vif succès, le collectif d'entrepreneurs Axtom et l'institut IFOP ont interrogé un panel de 2 700 Français représentatif de la population française de 18 ans et plus, pour répondre à ces questions et tordre le cou aux idées reçues.

Combien gagnent les entrepreneurs français selon les habitants du Sud ?

A contre-courant de certaines idées reçues associant entrepreneuriat et richesse, favorisées par les histoires de réussite spectaculaire et la représentation culturelle, les Français restent relativement raisonnables quant à leur estimation du revenu net mensuel des entrepreneurs qu'ils évaluent en moyenne à 2 990 € (avant impôt).

Une appréciation proche de la réalité si l'on en juge les résultats d'une enquête menée fin 2023 par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) révélant que plus de la moitié des dirigeants de TPE/PME (51%) percevraient une rémunération mensuelle moyenne inférieure à 2 600€, un dirigeant sur cinq (20%) déclarant gagner moins qu'un SMIC.



©Axtom / Ifop

Dans la Région Sud, les répondants semblent plus « modérés » que la moyenne nationale, évaluant le revenu mensuel des créateurs d'entreprises à 2 650€ net, loin derrière l'Île-de-France (3 830€), le Grand Est (3 706€) et la Bourgogne Franche Comté (3 621€).

Les habitants de la région prêts à entreprendre pour un revenu de 3 459€ par mois

Pour 68% des répondants de la région, la principale motivation des entrepreneurs est de gagner

Ecrit par le 16 juin 2026

de l'argent pour s'assurer un niveau de vie confortable.

A leur échelle, alors que le salaire moyen dans la région est de 2 472€ nets par mois (dans le privé), le seuil de revenu mensuel à partir duquel il leur semblerait intéressant de lancer leur propre activité s'élève en moyenne à 3 459€, soit 809€ de plus que leur estimation du revenu des chefs d'entreprises en France.

Des estimations qui les placent au 4ème rang des régions les plus « gourmandes », quand la moyenne nationale est légèrement inférieure avec 3 366€.

[Jérémie Benmoussa](#), directeur général et associé d'Axtom, commente : « La création d'une entreprise offre l'opportunité de faire une différence, d'innover et d'apporter des solutions à des problèmes spécifiques. Cette capacité à avoir un impact tangible sur le marché et la société, à travers des services améliorés ou la création d'emplois par exemple, est souvent une motivation plus profonde que l'enrichissement financier. En témoigne la réalité du revenu moyen des entrepreneurs en France. Bien que la perspective de mieux gagner leur vie puisse également jouer un rôle, il est clair que pour beaucoup d'entrepreneurs, la liberté et l'autonomie que procurent la création et la gestion de leur propre entreprise sont des moteurs puissants. Prendre ses propres décisions sans avoir à se conformer aux directives d'un supérieur hiérarchique et suivre ses convictions sont des avantages perçus comme majeurs, et cela sans compter le gain de flexibilité avec la possibilité d'organiser sa journée selon ses besoins et priorités, ce qui est difficilement réalisable dans un cadre salarié traditionnel. »

« N'importe qui peut entreprendre » : une perception partagée par 53% des habitants.

Bernard Tapie, Xavier Niel, Bernard Arnault puis Michel-Edouard Leclerc en France ou encore Elon Musk, Steve Jobs, Jeff Bezos et Bill Gates à l'international, sont les personnes connues qui, spontanément, symbolisent le mieux l'entrepreneuriat aux yeux des Français.

En parallèle, loin de l'image médiatique de ces « grands patrons » milliardaires, une majorité de la population française privilégie une représentation de proximité, citant prioritairement un membre de leur famille ou un artisan de leur quartier (plombier, boulanger, etc.). En écho de ce sentiment d'entrepreneuriat accessible à tous, 53% des habitants de la Région Sud estiment que de nos jours, n'importe qui peut entreprendre. 45% considèrent même qu'il suffirait d'une bonne idée pour se lancer (proche du niveau national de 46%).

Attention à l'image peu réaliste de l'entrepreneuriat véhiculée par les réseaux sociaux

Une perception d'apparente simplicité qui alerte Jérémie Benmoussa, alors que les défaillances d'entreprises se multiplient en France : « Les récits simplifiés autour d'entrepreneurs à succès négligent souvent les difficultés, les efforts et les ressources nécessaires pour transformer une idée en entreprise

Ecrit par le 16 juin 2026

vable. Les figures emblématiques comme Steve Jobs, Elon Musk ou Mark Zuckerberg sont souvent présentées comme des génies qui ont réussi principalement grâce à leur créativité, créant une vision erronée de l'entrepreneuriat. Les réseaux sociaux accentuent cette tendance en faisant la promotion de « méthodes » permettant de créer un business et de devenir riche grâce au digital. Avec l'accès accru aux technologies et aux ressources en ligne, les jeunes peuvent croire que lancer une entreprise est plus facile qu'il ne l'est réellement. Par ailleurs, la culture de la start-up, souvent médiatisée, donne l'impression qu'une bonne idée et une levée de fonds suffisent pour réussir, alors que les étapes de développement, de gestion et de croissance sont cruciales. Les initiatives de sensibilisation à l'entrepreneuriat se concentrent parfois trop sur l'idée innovante et pas assez sur les compétences nécessaires pour la concrétiser. »

Enquête réalisée par l'IFOP pour Axtom

Aroma-Zone est l'enseigne préférée des Français en termes de rapport qualité-prix

Ecrit par le 16 juin 2026



Pour son 14ème classement annuel des enseignes préférées des consommateurs, le cabinet de conseil britannique [OC&C Strategy Consultants](#) a interrogé plus de 48 000 consommateurs dans le monde concernant leurs préférences en 2024. En France, [Aroma-Zone](#), marque française pionnière en aromathérapie et experte naturelle en soins et beauté, qui possède deux sites en Vaucluse, se hisse sur le podium.

C'est la première fois qu'elle apparaît dans le top 10 des enseignes préférées des Français selon OC&C Strategy Consultants. Fondée en 1999, l'entreprise Aroma-Zone, qui possède un site à Cabrières d'Avignon et un à Châteauneuf-de-Gadagne, est la 2e enseigne préférée des Français derrière Décathlon et devant Amazon.

Ecrit par le 16 juin 2026

The 2024 Champions

Top 10 Rated Retailers¹,
France, 2015-24

	2015	2016	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024
1.	amazon	amazon	DECATHLON	FRANCO FRUITS	DECATHLON	picard	DECATHLON	DECATHLON	DECATHLON
2.	Krys	Apple	Cultura	DECATHLON	picard	DECATHLON	fnac	picard	AROMA-ZONE
3.	picard	FRANCO FRUITS	picard	Cultura	FRANCO FRUITS	LEROY MERLIN	picard	FRANCO FRUITS	amazon
4.	DECATHLON	picard	fnac	picard	LEROY MERLIN	fnac	Cultura	LEROY MERLIN	picard
5.	YVES ROCHE	Cultura	amazon	fnac	fnac	E.Leclerc	IKEA	E.Leclerc	fnac
6.	Apple	DECATHLON	SEPHORA	biocoop	biocoop	Cultura	FRANCO FRUITS	Cultura	Cultura
7.	Veepee	SEPHORA	FRANCO FRUITS	YVES ROCHE	YVES ROCHE	FRANCO FRUITS	E.Leclerc	fnac	LEROY MERLIN
8.	FRANCO FRUITS	TRUFFAUT	YVES ROCHE	E.Leclerc	Cultura	YVES ROCHE	LEROY MERLIN	YVES ROCHE	SEPHORA
9.	Cultura	KIKO	LEROY MERLIN	SEPHORA	amazon	Géloris Lefoyette	SEPHORA	IKEA	FRANCO FRUITS
10.	NOCIBÉ	MAISONS DU MONDE	IKEA	IKEA	Géloris Lefoyette	boulangier	biocoop	Géloris Lefoyette	E.Leclerc

1. Considering everything you know about the following brands / retailers, what is your overall opinion of each?
Source: OC&C Retail Proposition Index 2024, OC&C analysis

Évolution du Top 10 des enseignes préférées des Français de 2015 à 2024. ©OC&C Strategy Consultants

L'entreprise française pionnière en aromathérapie et experte naturelle en soins et beauté se hisse même à la première place de quatre classements : les enseignes avec le meilleur rapport qualité-prix, les enseignes qui s'adaptent le mieux aux besoins du consommateur, les enseignes avec la meilleure qualité de produits, et les enseignes les plus fiables. Fondée en 1999, la société a rapidement conquis le cœur des consommateurs et s'est développée, elle a notamment fait partie du programme Sud Accélérateur de [risingSUD](#), l'agence de développement économique de la Région Sud, qui accompagne les PME à forte croissance vers un changement d'échelle.

L'enquête du cabinet de conseil britannique révèle que les consommateurs accordent de plus en plus d'importance à la qualité des produits, le prix de ces derniers n'est plus l'une de leurs seules préoccupations. En France, seulement 24% des sondés disent faire très attention aux prix des produits qu'ils comptent acheter.

Pour découvrir le rapport entier d'OC&C Strategy Consultants, [cliquez ici](#).

D'autres enseignes vauclusiennes ont déjà conquis les Français

Ecrit par le 16 juin 2026

Aroma-Zone n'est pas la seule enseigne présente en Vaucluse à apparaître parmi les préférences des Français. En 2023, une enquête de l'entreprise de sondages politiques et d'études marketing française [OpinionWay](#) a révélé que la marque [L'Arbre Vert](#), produite par la société vauclusienne Novamex, dont le siège social se trouve aux Taillades, occupait la première place des marques dans la catégorie 'Engagement'.

En 2024, une nouvelle enquête d'OpinionWay a classé une autre enseigne présente en Vaucluse parmi les préférées des Français. Il s'agit de [Liebig](#), dont l'une des usines est implantée au Pontet depuis 1962, qui a été désignée marque préférée des Français dans la catégorie 'marques de soupes'.

Cotisations 2025 : une hausse qui suit les dépenses de santé assumées par les mutuelles

Ecrit par le 16 juin 2026



Dans un contexte de hausse des dépenses de santé qui s'accélère pour les mutuelles, la [Mutualité Française](#) publie son enquête annuelle sur les cotisations des mutuelles santé qui porte sur 41 mutuelles représentant 18,9 millions de personnes. Les contrats individuels, souscrits par 64% des mutualistes, principalement des personnes âgées, des jeunes et des professionnels indépendants, verront leurs cotisations augmenter en moyenne de 5,3%.

Les contrats individuels augmenteront en moyenne de 5,3%. Les cotisations des contrats collectifs obligatoires augmenteront de 7,3% en moyenne, les contrats collectifs facultatifs de 6,8%.

L'augmentation des cotisations des mutuelles en 2025 est inévitable en raison de plusieurs facteurs.

Les dépenses de santé en France augmentent structurellement : alors qu'en 2022 les dépenses de santé avaient augmenté de 4%, la croissance se poursuit en 2023 avec une augmentation 5,2 %. Vieillesse

Ecrit par le 16 juin 2026

de la population, accès à de nouveaux traitements et technologies médicales, et meilleure reconnaissance des métiers de santé expliquent ces évolutions tendancielle à la hausse.

Les prestations versées par les mutuelles augmentent : les remboursements sur les secteurs dentaire, optique, audiologie concernés par le 100% santé continuent de progresser, les effets des revalorisations des rémunérations des professionnels de santé, et de nouvelles prestations comme l'engagement dans la prévention bucco-dentaire ou le financement de nouveaux traitements contre la bronchiolite par exemple, conduisent à augmenter les dépenses. Ces deux effets représentent plus de 2Md€ pour 2025 pour les complémentaires.

Les dépenses remboursées par les complémentaires augmentent encore plus fortement que l'ensemble des dépenses de santé avec une nette accélération ces dernières années : +6,4% en 2023, après +4,3% en 2022. Enfin, pour « freiner » les dépenses de l'Assurance maladie, les pouvoirs publics transfèrent des prises en charge vers les organismes complémentaires, sans concertation avec les acteurs du système de santé et sans transfert des leviers de gestion du risque.

[Eric Chenut](#), président de la Mutualité Française : « Nous comprenons que les personnes s'interrogent sur cette augmentation mais celle-ci se fait au niveau strictement nécessaire pour pérenniser la protection de tous. Les dépenses de santé augmentent deux à trois fois plus vite que la richesse nationale. Avec le vieillissement de notre population et les avancées scientifiques, et sans refonte structurelle, ces dépenses continueront d'augmenter jusqu'à ce que nous ne puissions plus y faire face. »

Un autre système de santé est possible

L'instabilité politique actuelle, l'absence d'un PLFSS voté pour 2025 et « l'effet brouillard » de ce contexte obèrent la capacité des entreprises à piloter leur activité économique. Alors qu'une augmentation des tickets modérateurs sur les médicaments et les consultations des médecins et des sage-femmes était envisagée en 2025 il y a encore quelques jours, avec un impact financier de 1,1 milliard d'euros pour les organismes complémentaires, la censure du Gouvernement Barnier est susceptible de rebattre les cartes.

Les mutuelles subissent ce contexte et y font face avec responsabilité. En 2025, les cotisations augmenteront de 6% en moyenne sur l'ensemble des contrats mutualistes. Protéger nos adhérents est notre engagement et notre priorité. Nous devons prévoir au plus juste pour assurer leurs risques de santé.

Le résultat de l'assurance complémentaire santé est déficitaire en 2023 (-0,4%).

« Depuis plusieurs années maintenant, nous sommes tributaires d'une approche unilatérale et comptable des pouvoirs publics, qui font trop souvent des mutuelles une variable d'ajustement. La réduction du déficit de l'Assurance Maladie ne sera pas réglée par les mécanismes de transferts qui ne répondent en rien aux leviers de financement et d'efficience dont nous avons besoin, désormais urgemment. La responsabilité doit l'emporter, au service des assurés sociaux : travaillons tous ensemble, citoyens, Etat, professionnels et mutuelles pour préserver un système de financement accessible, solidaire et

Écrit par le 16 juin 2026

équitable », explique Eric Chenut.

Il devient urgent de penser le budget de la protection sociale en France de façon globale et à long terme. Pour y parvenir, l'approche pluriannuelle est la clé, pour agir concrètement au bénéfice des assurés sociaux. Elle permet de donner de la visibilité et de la capacité d'anticipation à tous. Nous proposons d'agir très rapidement sur 3 leviers :

- Repenser la répartition des financements pour un système de santé résilient : un rééquilibrage des prises en charge pour retrouver de la mutualisation entre les adhérents à tous les âges de la vie serait un levier puissant de modération des hausses de cotisations et donc de soutenabilité de la couverture complémentaire.
- Gérer de manière plus rigoureuse les ressources de santé : des milliards de dépenses pourraient être évitées en agissant sur l'efficacité et les déterminants de la dépense de santé : harmonisation des prescriptions, lutte contre la sur-prescription et la redondance d'actes et examens, lutte contre la fraude sociale sur certaines dépenses d'assurance maladie et lutte contre la financiarisation du système de santé.
- Investir dans une vraie politique de prévention : il faut passer aux actes et investir massivement dans une politique de prévention. C'est un impératif pour casser la courbe des maladies chroniques et s'adapter aux transitions démographiques et écologiques. La Mutualité Française appelle à cette réforme de fond qui nécessite l'engagement de tous les acteurs, et invite à repenser les cadres d'actions au niveau national et territorial.